

## PREVENTION ET PREMIERS SECOURS

### PSC1 - Prévention Secours Civiques niveau 1

**Délai d'accès :** 1 semaine

**Accessibilité :** Nous contacter

**Public :** Tout professionnel de la petite enfance

**Durée :** 7h (1 jour)

**Intervenant(s) :**

Formateur en Prévention et Secours Civiques (PSC)  
(11 formateurs disponibles)

**Modalités :**  En salle DÉFI -  Dans votre structure

**Date(s) et lieu(x) :**

**EN SALLE (DÉFI Bayonne)**

*Nous contacter ou consulter notre site internet*

**SUR SITE** À définir avec la structure

**Tarif en financement employeur :**

**INTRA** sur devis **INTER** à partir de 300€/personne

**Tarif en financement individuel :** 150€

**Méthodes pédagogiques :**

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Etude de cas concrets
- Exposé interactif
- Démonstration pratique / simulation
- Mise à disposition de documents supports

**Évaluation des apports de formation :**

- Feuille de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Travail en petit groupe et vérification de la mise en adéquation de la théorie avec la pratique
- Mise en situation
- Un certificat de compétence de citoyen de sécurité civile (PSC1) est délivré au stagiaire

Cette qualification de « citoyen de sécurité civile » fixe les capacités nécessaires afin que le titulaire soit capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

#### OBJECTIFS

- Être le premier maillon de la chaîne des secours en sachant réagir en cas d'accident
- Exécuter les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins
- Alerter les secours d'urgence
- Protéger la victime et les témoins sans s'exposer soi-même au danger

#### PROGRAMME

*Prérequis : aucun*

- I. La protection : 20 min
- II. L'alerte et la protection des populations : 5 min
- III. L'alerte : 10 min
- IV. L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger : 50 min
  
- V. Les hémorragies externes : 50 min

- VI. La perte de connaissance : 45 min
- VII. L'arrêt cardiaque : 1h50
- VIII. Le malaise : 15 min
- IX. Les plaies : 10 min
- X. Les brûlures : 10 min
- XI. Le traumatisme : 5 min
- XII. Cas concrets récapitulatifs : 1h30